

LA LETTRE D'INFORMATION

Mars 2022

Restogolf La Rosière – Mairie

Le Golf de La Rosière est distingué !

Le Golf de La Rosière a reçu officiellement par la Fédération Française de Golf le label Bronze « Golf pour la Biodiversité », une démarche de valorisation portée par notre délégataire en charge de l'exploitation, entretien et construction du Club House pour le Golf.

Ce label a été créé en 2018 avec l'appui technique et scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Le Golf de La Rosière est le seul golf de la montagne française labellisé à ce jour.

L'obtention de ce label démontre l'engagement volontaire de notre délégataire « Restogolf La Rosière », à améliorer la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel présent sur **le plus haut golf 9 trous d'Europe**.



A travers la participation à ce label, le Golf de La Rosière concourt à la réalisation d'une étude nationale de la biodiversité des golfs français et au rayonnement du golf en tant que sport responsable.

Le Golf de La Rosière s'engage également à partager et **renforcer ses pratiques d'entretien favorables à la faune** (marmotte, tétras-lyre, avifaune nicheuse, papillon solitaire, faune inféodée aux zones humides : amphibiens, odonates...) **et à la flore** (lycopode des Alpes...).

Enfin, le Golf de La Rosière veillera à la sensibilisation des joueurs aux enjeux de la biodiversité.

Après une année d'exploitation du Golf de La Rosière, RESTOGOLF LA ROSIÈRE se réjouit de l'obtention de ce Label Bronze FFGolf pour la Biodiversité qui **précède la mise en œuvre d'autres actions environnementales** à venir et notamment :

- utilisation d'eau de pluie pour l'arrosage du golf,
- mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques,
- création de potagers pour les aromatiques du restaurant du club-house,
- utilisation du compost des déchets organiques du restaurant sur le golf ...

Contacts: Jean Régaldo, Gérant
Mathieu Maître, Directeur golf, 07 84 58 64 24

Mairie – Domaine Skiable La Rosière

Test d'une nouvelle organisation

Du samedi 5 février au vendredi 11 mars 2022, une nouvelle organisation du transfert des blessés vers l'Espace Médical a été mise en œuvre.



Pour fluidifier le transfert des blessés du pied des pistes jusqu'à l'Espace Médical, en concertation avec le Domaine Skiable de La Rosière, la mairie a passé un contrat avec la société Bérard Ambulance pour la mise à disposition d'un véhicule et d'une équipe 7/7, de 8h45 à 17h15, sur l'ensemble de la période des vacances scolaires de février notamment.

Le coût supporté par la collectivité pour la mise à disposition de ce service ambulancier est équilibré par le règlement des frais de secours à la charge des blessés.

Sur la période, **197 transferts ont été réalisés** par ce biais, dont 105 depuis le secteur Eucherts et 92 depuis le secteur La Rosière.

Frank Pelligrini, Directeur des Pistes, explique «*La montée en puissance de la station de La Rosière nous pousse vers la modernisation du service clientèle en terme d'efficacité, de rapidité, de confort, de sécurité. Cette nouvelle organisation nous a donné entière satisfaction.*»

D'ores et déjà, Jean Régaldo, Directeur du Domaine Skiable, a indiqué vouloir reproduire ce même principe de transfert sur l'ensemble de la saison à venir, en le réalisant toutefois en interne par un véhicule équipé dédié.

Contact : Flavie Dubus, foncier@montvalezan.fr

Domaine Skiable La Rosière

Le Chiffre du mois !

426 165

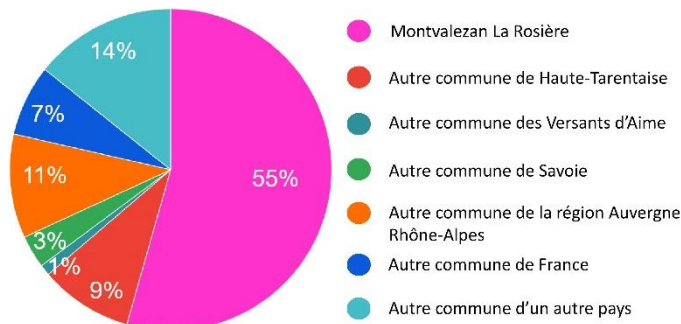
Le nombre de journées skieurs au vendredi 4 mars au soir (terme des vacances scolaires de février).
+ 15,1% par rapport à l'hiver 2019/2020

Abonnés Illiwap, qui êtes-vous ?

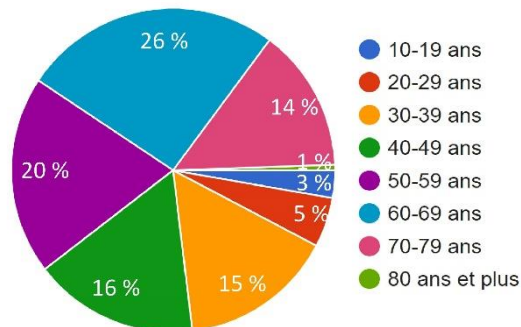
En ce début du mois de mars, vous étiez 719 abonnés soit autant que notre population. L'occasion de s'interroger sur le profil de nos abonnés depuis l'ouverture de ce service en février 2020.

Les résultats, 182 répondants :

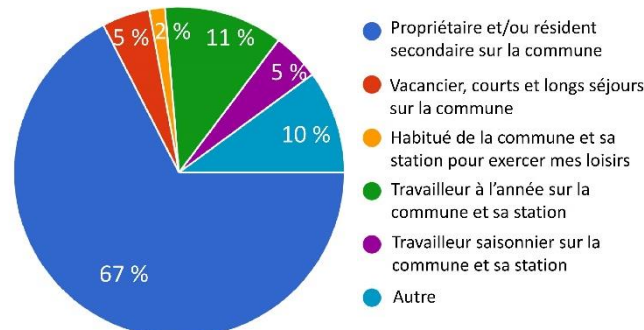
Où résidez-vous ?



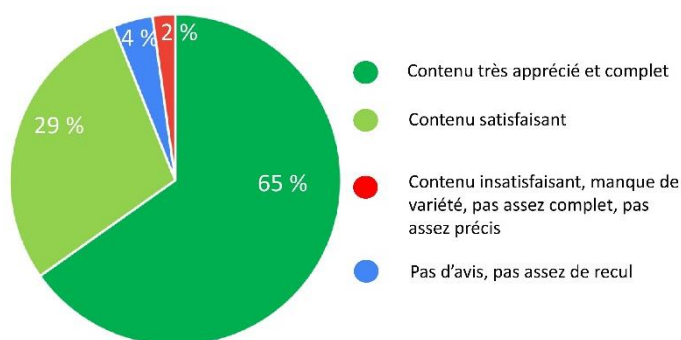
Quel est votre âge ?



Pour ceux d'entre vous qui ne résident pas sur Montvalezan La Rosière en habitation principale, quel est votre statut ?



Enfin, que pensez-vous de votre application « illiwap Mairie de Montvalezan La Rosière » ?



!!! NOUVEAU !!!

La CCHT a rejoint ILLIWAP !



Retrouvez toute l'actualité de la vallée en suivant le compte correspondant.

Luttons contre les micropolluants !

12 micropolluants ont été retrouvés en quantité significative en entrée de notre station d'épuration. Ces substances sont majoritairement dues à la composition des détergents utilisés pour les lessives, le lavage des sols, les produits moussants etc. Ensemble, adoptons les bonnes pratiques.

QUALITÉ DE VOTRE EAU MILIEUX AQUATIQUES : LES BONNES PRATIQUES

Des micropolluants divers ont été détectés dans les eaux usées ; certains d'entre eux proviennent de nos activités domestiques. Autant d'agents que nous n'aimerions pas retrouver dans notre verre d'eau ! Voilà quelques bonnes pratiques pour limiter leur apparition dans l'eau :



• UTILISER DES PRODUITS À MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Préférez les produits labellisés Ecolabel. Sinon, on peut quasiment tout nettoyer chez soi avec du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude et du savon noir... Un geste écologique et économique !



• PRENDRE UNE DOUCHE RAPIDE PLUTÔT QU'UN BAIN

On économise de l'eau, de l'électricité, des produits...



• LIMITER LA FRÉQUENCE DE LAVAGES INUTILES

Le meilleur exemple en vacances sera de garder la même serviette à l'hôtel tout au long de son séjour.



• N'UTILISER QUE LA QUANTITÉ DE PRODUITS DE LAVAGE STRICTEMENT NÉCESSAIRE

Pas besoin de transformer votre séance de ménage en soirée mousse !



• RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS ET DES MÉDICAMENTS

Afin de ne pas les retrouver ultérieurement dans l'eau.



• NE RIEN JETER DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

En plus de risquer de devoir faire appel à un plombier, jeter des produits tels que les lingettes, les protections hygiéniques, les huiles de cuisson ou les peintures dans nos canalisations perturbe le fonctionnement de la station d'épuration, polluant ainsi les milieux aquatiques.



• CONSOMMER DES PRODUITS ISSUS D'UNE AGRICULTURE LIMITANT LES PESTICIDES, ET DE PRÉFÉRENCE LOCAUX

Afin de réduire les émissions de microparticules dues au transport.

Par ces gestes simples et quotidiens, nous avons réellement la possibilité de réduire notre émission de micropolluants dans nos milieux aquatiques. Alors, pourquoi ne pas se jeter à l'eau ?

LUTTONS ENSEMBLE
CONTRE LES MICROPOLLUANTS

Mairie – Ressources Humaines

Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **électricien(ne)** polyvalent(e) ;
- un(e) **mécanicien(ne)** polyvalent(e) ;
- un(e) **agent(e) d'accueil- état civil**.

La mairie recrute pour la saison d'été :

- un(e) **agent(e) technique espaces verts** ;
- un(e) **agent(e) technique sentiers** ;
- un(e) **ASVP polyvalent**.

La mairie recrute aussi :

- une **agent(e) administratif** en renfort pour un remplacement pendant congés maternité ;
- un(e) **volontaire service civique** « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois
- un(e) **animateur(rice) BAFA**, du 9 au 16/07.

Votre contact, Christelle Fraissard, Ressources Humaines, 04 79 06 84 12 rh@montvalezan.fr

